

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-06-11-001

Décision délégation de signature

DECISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France

Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,

Vu l'article 114 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris – Ile de France,

Vu la délibération N°22-2020 adoptée par l'Assemblée générale du 28 mai 2020,

Décide

Sur proposition du directeur général,

- De donner délégation de signature à Richard BENAYOUN, directeur du patrimoine et de l'immobilier, pour signer tous les actes nécessaires à la prise à bail d'un plateau sis au 2ème étage de la tour A de Cœur Défense, pour une durée de 9 ans dont 6 ans fermes et selon les modalités financières approuvées par l'Assemblée générale du 28 mai 2020.

La présente délégation de signature prend effet au jour de sa publication.

Fait à Paris, le 11 juin 2020

SIGNE

Didier KLING

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France 27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 T. 01 55 65 75 26 (appel direct) - F. 01 55 65 74 09 - T. 0820 012 112 (0,12 euro/minute) - www.cci-paris-idf.fr